

tivité des pays en voie de développement. L'aide canadienne au développement est justement orientée en ce sens.

Nous savons que l'aide alimentaire peut être un précieux instrument de développement. Le Canada est en faveur de l'objectif d'un milliard de dollars proposé par le directeur administratif du programme alimentaire mondial pour la campagne 1981-1982. A l'occasion de la réunion du Conseil mondial de l'alimentation à Ottawa, j'ai également souligné que le Canada augmenterait sa contribution à 600 000 tonnes de céréales par année sous le régime d'une nouvelle convention d'aide alimentaire, convention qu'il négociera parallèlement à celle sur le commerce du blé, même si elle reste liée à l'Accord international sur le blé de 1971. Ces mesures favorisent directement la sécurité alimentaire mondiale tout comme les \$5,5 millions que nous verserons en 1980 à la Réserve alimentaire internationale de secours et les \$95 millions sous forme de denrées et d'argent qui serviraient au programme alimentaire de 1980.

Le Canada continuera d'examiner avec les autres pays membres du Conseil international du blé la possibilité de négocier un nouvel accord international sur cette denrée. Un commerce bien équilibré garantirait selon nous des engagements valables. Le nouvel accord devrait en outre comporter des dispositions d'ordre économique qui assureraient à la fois des recettes suffisantes aux producteurs et un approvisionnement soutenu aux consommateurs...

La sécurité alimentaire ne peut être dissociée de la production d'aliments. En effet, la première va de pair avec un niveau élevé de production. Par conséquent, et je le répète, les marchés doivent offrir suffisamment de débouchés aux producteurs pour que ceux-ci continuent de répondre à la demande. Les agriculteurs ont besoin de stimulants économiques pour poursuivre leur travail.

En outre, nous devons établir une distinction entre les approvisionnements nécessaires à la sécurité alimentaire mondiale et les stocks qui peuvent être utilisés à des fins de stabilisation. Garantir la sécurité alimentaire mondiale revient à satisfaire les besoins d'un nombre relativement restreint de pays en voie de développement pendant les périodes de pénurie grave. A notre avis, cela exige beaucoup moins que le chiffre avancé par le Secrétariat, soit 18 à 20 p.c. de la production.

### Plan d'action en cinq points

Ce qui m'amène à parler maintenant de la position canadienne relativement au plan d'action en cinq points décrit par le directeur général et adopté par le Conseil de la FAO ainsi que le Conseil mondial de l'alimentation. Comme je l'ai déjà mentionné, le Canada favorise les mesures qui visent à améliorer la sécurité alimentaire mondiale. C'est pourquoi, nous avons appuyé l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale de 1974. Le Canada a gardé le *statu quo* lors des discussions sur le plan d'action en question. Nous sommes heureux de constater que la plupart des pays industrialisés et en voie de développement qui l'ont adopté ont souligné qu'ils le faisaient volontairement et provisoirement et que ce plan ne constituait pas une formule de remplacement définitive pour un nouvel accord international sur le blé. Nous acceptons un grand nombre des points du plan proposé sans restriction, mais émettons certaines réserves quant à certains autres. Le Canada a déjà éprouvé ses politiques de stockage et de commercialisation. En raison de l'importance des céréales dans notre économie nationale, nous devons examiner toutes les questions une à une avant d'ahéner à quelque entente que ce soit, volontaire ou pas.

Je reviendrai sur ce sujet lorsque nous passerons au point sept de l'ordre du jour. Je me contenterai pour l'instant de signaler à l'Assemblée qu'après avoir soigneusement analysé les propositions du plan d'action, le Canada a décidé de l'accepter sous certaines réserves, conformément aux positions qu'il a déjà adoptées au chapitre de l'aide, du commerce et du financement internationaux...

La délégation canadienne a étudié le programme et le budget proposés pour 1980-1981 et apprécié à sa juste valeur les efforts déployés par le directeur général et le secrétariat de la FAO pour profiler le travail de l'Organisation et restructurer ses activités... Nous pensons que l'augmentation du budget proposée dépasse le niveau permis par la conjoncture économique. En cette période de restrictions nationales, le Canada ne peut se prononcer en faveur d'une telle croissance et espère qu'à force de se concentrer sur l'efficacité et l'élimination des programmes qui font double emploi, nous parviendrons aux principaux objectifs du programme en limitant la croissance à un niveau raisonnable...

Vous pardonnerez mon inexpérience

des questions internationales et mon étonnement de voir tant d'organisations s'intéresser au développement agricole. Voici le groupe le plus important des Nations Unies chargé de traiter des questions agricoles, mais parallèlement existent un grand nombre d'organismes analogues qui ne peuvent qu'augmenter les risques de double emploi, d'inefficacité et de rivalité.

Le Canada attache beaucoup d'importance à l'existence de relations efficaces et harmonieuses entre les organismes et les gouvernements qui participent au développement international. Nous nous opposons à la création continuelle de nouveaux fonds et d'organismes lorsque ceux qui peuvent avoir rempli leur mandat restent en place ou ne sont pas restructurés. Dans cette optique, je suggérerais que tout nouvel organisme ou programme se voit accorder un mandat limité et doit réévaluer son utilité dans un délai raisonnable...

Outre les travaux de la FAO dans le domaine de l'agriculture, nous nous intéressons aux activités poursuivies dans les secteurs des pêcheries et de la foresterie... La mer est une ressource particulièrement précieuse qui nécessite une gestion efficace dans notre intérêt à tous. En raison de son expérience, le Canada est bien placé pour aider la FAO dans son travail et faciliter la gestion des stocks des pays en voie de développement...

Toutefois, à plus long terme, il est évident que nous avons réalisé des progrès tangibles au cours des 35 dernières années sur le plan de la lutte contre la faim et la malnutrition, compte tenu de la croissance considérable de la population mondiale depuis 1945 et de la fondation d'une centaine de nouveaux pays dont un grand nombre ne manquaient pas seulement de capitaux et d'expérience, mais ne possédaient pas l'infrastructure nécessaire à l'implantation d'un système agricole...

Le Canada a joué une part active dans la lutte contre la faim et la malnutrition et dans les tentatives de répondre aux besoins fondamentaux des peuples de la terre. N'oublions pas que les aliments coûtent cher tant pour les familles que pour les nations importatrices ou exportatrices. Nous devons travailler main dans la main pour que l'agriculture, la foresterie et les pêcheries se voient accorder la priorité à l'échelle internationale et nationale. C'est seulement ainsi que nous pourrions veiller à ce que chacun ait son pain quotidien...